Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 58 (1920)

Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de

Bons de caisse 5 1/2 % à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes :

Intérêt: 5 1/2 0/0 l'an ; coupons semestriels aux 1er février et 1er août ; la première échéance au 1er août 1920.

Remboursement: Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1er février 1923 ou le 1er février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de payement pour les coupons et le capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, ainsi qu'aux caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs: Ces bons de caisse sont au porteur; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000 de capital nominal.

Prix de vente: Le prix de vente est fixé à :

99 ⁰/₀ pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1er février 1923, et

98 % pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1er février 1925

avec décompte d'intérêts au 1er février 1920.

Rendement: 5 7/s 0/0 pour les bons de caisse à trois ans et 6 0/0 pour les bons de caisse à cinq ans.

Domiciles de vente : Tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et toutes les banques et maisons de banques suisses, Bulletin de souscription : Le bulletin de souscription ci-dessous peut être utilisé pour les deux catégories de bons de caisse; il doit être détaché et remis à la banque chez laquelle la souscription est faite. Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920.

Département fédéral des finances :

J. MUSY.



CONFÉDÉRATION SUISSE



Bulletin de souscription

Bons de caisse à cinq ans Bons de caisse à trois ans Le_ sousigné_ déclare_ souscrire à

Fr. 5 1/2 0/0 bons de caisse des Chemins de fer fédéraux au cours de 99 % remboursables au pair le 1er février 1923.

Fr. 5 1/2 0/0 bons de caisse des Chemins de fer fédéraux au cours de 98 % remboursables au pair le 1er février 1925.

Coupures fr. 100.—

bons à 500. -1.000.— 5,000.-» 10.000.—

Signature :

Beauté RAVISSANTE en 5 à 8 jours

Un teint frais et Un teint frais et d'une pureté in-comparable obte-nus en utilisant Séréna. — Après quelques emplois l'effet est surpre-nant, le teint de-vient éblouissant et la peau velou-tée et douce.

Séréna fait disparaïtre

..... bons à

serena ian disparatire ra-pidement les impuretés désa-gréables de la peau, comme rousses, rides, cicatrices, feux, taches janues, rougeurs du nez, éruptions, points noirs, etc.

Succès garanti

Envoi discret contre rem-boursement franc de port.

Prix fr. 4.50. Grande Parfumerie

A. EICHENBERGER Rue de Bourg, 21 - Lausanne

GRAND THEATRE

Direction : P. TAPIE

Dimanche 1er février, à 8 h.

L'ENIGME

Comédie en 2 actes de Paul HERVIEU

MON BÉBÉ

Comédie en 3 actes de Maurice HENNEQUIN

Location ouverte de 10 à 12 $^{1}/_{2}$ h. et de 2 à 5 $^{1}/_{2}$ h.

Royal Biograph

Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39 Tous les jours. SOIRÉE à $8 \frac{1}{2} h$. MATINÉE à 3 h.

Du vendredi 30 janvier au jeudi 5 février 1920

Dimanche 1er février : 2 grandes matinées à 2 ½, h. et 4 ½, h.

IMMENSE SUCCÈS! PROGRAMME SENSATIONNEL! IMMENSE SUCCÈS! TIH—MINH on LES NOUVELLES AVENTURES DE JUDEX

Splendide einé-roman d'aventures interprété par l'admirable RENÉ CRESTÉ, l'inoubliable et chevalerasque créateur de JUDEX et BISON, le fidèle et inénarrable serviteur PLACIDE.

6me épisode Oiseaux de nuit 5me épisode Chez les fous!

Le repentir de RIO-JIM Captivant drame du Far-West Dix minutes au Music-Hall 4 attractions sensationnelles

Gros succès de fou rire interprété par le gros FATTY.

Prix ordinaire des places.

Insomnie. Nervosité

100 -

500. -

1,000. -

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes

Entièrement inoffensives Produit naturel.

Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes fr. 4.50. Se trouve dans toutes les pharmacies.

VINS DE VILLENEUVE Médaille d'or, Genève 1896. MONNET & Cie, Lausanne



A celui qui désire conserver sa chevelure comme à celui qui regret-te de l'avoir perdue, le même conseil peut être donné :

EMPLOYEZ

est surprenant.

Le flacon 4 fr. 50 Envoi contre remboursement franco

Grande Parfumerie EICHENBERGER

Rue de Bourg, 21, Lausanne

Mesdames périodiquement souf-frantes, demandez à la Société Parisiana, Genève, sa mê-thode mensuelle régulatrice. Pre servation infaillible. Catalogue graluit

Quiconque cherche

bonne à tout faire. cuisinière ou femme de chambre.

insère avec succès une demande dans l'Oberland, journal paraissant à Interlaken et répandu dans tout l'Oberland bernois. — Pour insertions, s'adresser à Publicitas S. A., Lausanne.



DAMES

Conseils discrets par case Dara 6303 Rhône, Genève. 18

Administration